

1793 062 00



SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE DISTRIBUTION DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ
RÉGION DE DISTRIBUTION OUEST
CONCESSION DE DISTRIBUTION CHLEF
DIRECTION DE DISTRIBUTION CHLEF
DIVISION ADMINISTRATION DES MARCHÉS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DES MARCHÉS

RELATIVE À L'AO 09/2020/SADEG/RDO/CDCH/DAM/GAZ

Conformément aux dispositions de la Réglementation des Marchés applicables aux sociétés du Groupe Sonelgaz, la concession de la distribution de Chlef /DAM informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à L'AO N°09/2020/SADEG/RDO/CD-CH/DAM/GAZ, l'attribution provisoires au soumissionnaire ci-après :

N°	AFFAIRE	Entreprise	Montant en HT	Critère de Choix
1	EXT OULED SIDI ALI	INFRECTUEUX	00	
2	EXT OULED AIN NASS EXT BOUREBBAH EXT OULES LAID	INFRECTUEUX	00	
3	HAI RUE AMAR MOHAMED EXT OULED LARBI	NAHAL MOHAMED	8 090 000.00	Moins disant
4	EXT OULED BEN AICHA EXT GUENTRA ZERGUA	INFRECTUEUX		
5	HAI BENEDJMA BOUHADI EXT HAI BEN BADIS	FRIOUI TAYEB	7 965 000.00	Moins disant

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours dans les **dix (10) jours** comptés à partir de la date de la première publication de l'avis d'attribution provisoire, auprès de :

LA COMMISSION COMPÉTENTE AU NIVEAU DE LA CONCESSION DE LA DISTRIBUTION CHLEF

Domiciliée à l'adresse suivante :

**RDO / CONCESSION DE DISTRIBUTION DE CHLEF / HAY
EL HOURIA CHLEF**

1793 069 00



SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE DISTRIBUTION DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ
RÉGION DE DISTRIBUTION CENTRE
CONCESSION DE DISTRIBUTION DE BOUIRA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de la Réglementation des Marchés applicables aux sociétés du Groupe Sonelgaz, La Société Algérienne de Distribution d'Electricité et du Gaz – Direction de Distribution de Bouira, sise Rue 19 Mars 1962 Bouira, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel a la consultation restreinte n°44/ELEC/2020/SDC/DD BOUIRA, relatif aux :

TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉS - WILAYA DE BOUIRA –

Qu'après ouverture et évaluation des offres financières publique du 17/08/2020, les marchés des lots : n°02, n°03 sont attribués provisoirement au soumissionnaires ci-après :

LOT N°02 : ETUHP ETB-TCE IDIR Hocine

LOT N°03 : ETUIRE MOHAMMEDI Lakhdar

L'attribution provisoire s'est effectuée sur la base de l'évaluation suivante :

N° LOT	Désignation des affaires à réaliser	Délais	Montant de l'offre en HT (DA)	Critères de choix
02	-RACCORDEMENT ELEC 150 LOGTS L/V POS U05 COMMUNE AIN BESSEM.	89 jours	11 203 750.00	- Offre Moins disante
03	-RACCORDEMENT MTA-S 50+30 LOGTS LPL SAHARIDJ	35 jours	8 165 650.00	- Offre Moins disante

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours dans les **dix (10) jours** comptés à partir de la date de la première publication de l'avis d'attribution provisoire, auprès du :

**PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES MARCHÉS COMPÉTENTE
DE LA DIRECTION DE DISTRIBUTION DE BOUIRA**

Domiciliée à l'adresse suivante :

RUE 19 MARS 1962, BOUIRA